

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 75 (1939)

Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. : *Extraits des délibérations du Comité.* — VAUD : *Avis.* — *Dans les sections : Lausanne.* — *Nécrologie.* — *Il y a vingt-cinq ans.* — *Société évangélique d'éducation.* — *Société vaudoise de travail manuel.* — NEUCHATEL : *Erratum.* — *Notre assemblée générale.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : Amérique du Sud.* — *Cours de sports d'hiver.* — REVUE DES IDÉES : *La guerre et la vie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: ROBERT JAQUET : *Otto Glöckel et son œuvre.* — A. FAUCONNET: *Les classes de dernière année d'école primaire à Lausanne, en 1938-1939.* — R. : *Après Zurich : l'école vivante à l'Exposition.* — INFORMATIONS : « *Civitas nova* », *appel.* — TEXTES LITTÉRAIRES.

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

EXTRAITS

des délibérations du Comité, séance du 1^{er} novembre.

En l'absence du président Willemin, toujours mobilisé, le vice-président Lagier préside.

Congrès de la F. I. A. I. et du Syndicat des Instituteurs de France. — Lagier donne ses impressions sur la Conférence des délégués de la F. I. A. I. (14-16 juillet) et le Congrès du Syndicat national (18-20 juillet), qui se tinrent tous deux à Paris. Il y a pu se rendre compte de l'immense effort financier et moral fait par nos collègues de France en faveur des instituteurs et surtout des enfants espagnols, effort merveilleux et admirable que l'on ne louera jamais assez.

Exposition nationale. — Une lettre de félicitations sera officiellement envoyée au Comité chargé d'organiser le groupe Ecole populaire de l'E. N. Des vifs remerciements seront joints à nos collègues zuricois qui ont servi de guides aux écoliers romands.

Fondation Pro Helvetia. — On nous a communiqué la séparation de la Fondation créée en vue de la défense spirituelle du pays en deux groupes : le groupe armée et le groupe peuple. Lors de la création de cette institution nous avions demandé que la S. P. R., ainsi que le S. L. V., soient représentés dans le Comité. Aucune réponse ne nous est parvenue. Il nous paraît absolument anormal que les deux grandes associations pédagogiques suisses soient tenues à l'écart de ce grand mouvement intellectuel où l'Ecole a son mot à dire.

Armée et foyer. — Notre collaboration est sollicitée par cette œuvre destinée à distraire les soldats mobilisés. L'idée mérite d'être examinée, d'entente avec nos collègues sous les armes.

Collecte en faveur des instituteurs tchécoslovaques. — Un de nos malheureux collègues réfugié en Angleterre sollicite un secours. Des renseignements seront pris à son sujet.

Ecolier romand. — Ce journal, à qui la S. P. R. doit son appui, va être l'objet d'une plus grande sollicitude de la part de notre Comité et de ses représentants dans le Comité de rédaction. Trop de critiques s'élèvent encore à son sujet.

Publicité dans l'Éducateur. — Cette question vitale pour notre journal ne doit jamais être perdue de vue : après une période qui semblait s'annoncer florissante, c'est de nouveau le calme.

Votation du 3 décembre. — Le Comité, par un appel dans l'*Éducateur*, recommandera aux instituteurs de voter la loi en faveur du renflouement des caisses de retraites des Fédéraux. Il y a là une œuvre de solidarité où la politique n'entre nullement en jeu.

S. L. V. et S. P. R. — La séance annuelle des dirigeants des deux associations pédagogiques suisses, prévue par la convention qui les lie, se tiendra en Suisse romande, le 26 novembre probablement.

Congrès 1940. — Aura-t-il lieu, ou sera-t-il remis à des temps meilleurs ? Gros problème que ne peut résoudre le Comité seul. Une assemblée des délégués sera convoquée à cet effet au début de décembre. Il y a un précédent : le Congrès de Neuchâtel, qui devait avoir lieu en 1918, fut renvoyé en 1920, et le Comité vit ses fonctions prorogées de 2 ans.

Concours organisés en vue du Congrès. — Le jury, n'ayant pu se réunir jusqu'à maintenant, va sans tarder se mettre au travail.

Tableaux scolaires suisses. — Des circonstances imprévues ont retardé la publication du Commentaire de la 2^e série. Cette brochure va sortir de presse ; elle sera envoyée gratuitement à tous les acheteurs des Tableaux scolaires.

VAUD

AVIS

Le président S. P. V. ayant obtenu de l'autorité militaire une libération totale pour l'hiver 1939-1940, la correspondance doit lui être adressée directement à Cossonay. (M. Ray, maître prim. sup., à Cossonay.)

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Vendredi 17 novembre, à 17 h. 15, salle Tissot, Palais de Rumine : conférence de M. Jules Cordey, ancien inspecteur scolaire : « Les legs du patois ». Entrée gratuite.

NÉCROLOGIE

† **Nelly Bezençon.** — Le 25 octobre, dans le temple de Goumoens-a-Ville, on a rendu les derniers devoirs à Mlle Nelly Bezençon. Brevetée en 1936, elle fut nommée à Epautheyres au printemps

1937 et y laisse un souvenir profond. A la cérémonie funèbre, M. Perriraz, inspecteur scolaire, rappela les belles qualités de la défunte. M. le pasteur Narbel prit la parole au nom des autorités d'Epau-theyres, et notre collègue Mermoud, président de la S. P. V. d'Echallens, adressa à la disparue le dernier adieu de ses collègues.

Nous présentons à la famille l'expression de notre profonde sympathie.
M. G.

† **Emma Trolliet-Isenegger.** — Née en 1857 à Lausanne, Mme Emma Trolliet-Isenegger avait obtenu en 1876 son brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Après un début à Yverdon, elle enseigna à Aran, puis à Prangins et enfin de 1896 à 1922 à Lausanne, où s'écoula sa retraite.

† **Louise Ruérat.** — Bourgeoise de Corcelles, près Payerne, fille de Louis Ruérat, instituteur, elle était née en 1862 à Corcelles et avait obtenu en 1896 son brevet de maîtresse d'ouvrages et d'école enfantine. Elle fit toute sa carrière à Corcelles et prit sa retraite en 1923. Ce ne fut d'ailleurs qu'une demi-retraite, puisqu'elle continua à s'occuper des œuvres d'utilité publique qui lui étaient chères : Union des femmes suisses, Union des femmes abstinences dont elle présida les groupes, société de couture. Son souvenir restera longtemps gravé au cœur des gens de son village.

Aux familles des disparues, nous adressons l'expression de toute notre sympathie.
Ed. B.

IL Y A VINGT-CINQ ANS

22 août 1914. — Le Département de l'instruction publique adresse aux commissions scolaires la circulaire suivante :

« La mobilisation générale et la situation qui en résulte occasionne une désorganisation profonde des écoles publiques. Cette situation passagère et qui, nous l'espérons, sera de courte durée, justifie des mesures exceptionnelles que nous indiquons ci-après :

1^o Les vacances pourront être prolongées d'une ou deux semaines suivant l'état des travaux agricoles.

2^o Des congés supplémentaires et des dispenses partielles pourront être accordés aux enfants indispensables à leurs familles, etc.

Les commissions scolaires prendront toutes les mesures possibles pour éviter le vagabondage toujours si démoralisant pour notre jeunesse et exercent sur celle-ci la surveillance nécessaire. »

10 octobre 1914. — Les instituteurs vaudois au service militaire sont au nombre de deux cents environ, parmi lesquels on compte 68 sous-officiers et 15 officiers. Combien y en a-t-il maintenant ?

Le Département de l'instruction publique a décidé la suppression des cours complémentaires jusqu'au Nouvel An, parce que les jeunes

gens de 16 à 19 ans sont indispensables à la ville comme à la campagne.

17 octobre 1914. — Par suite des circonstances difficiles que nous traversons, certaines communes, ayant de la peine à se procurer des fonds, avaient cru devoir et pouvoir opérer une retenue, parfois très élevée, sur le traitement de leur personnel enseignant. Sur préavis du Département de l'instruction publique, le Conseil d'Etat a pris les décisions suivantes :

« 1^o Les communes n'ont pas le droit de procéder, sans autorisation, à une retenue quelconque sur le traitement des instituteurs.

2^o Si une commune a l'intention d'entrer dans cette voie, elle doit tout d'abord adresser une demande au Conseil d'Etat, en l'accompagnant de la déclaration du consentement de l'intéressé et de la justification de la situation critique de la commune.

3^o La retenue sera au maximum de 25 % du traitement. Elle constituera une créance de l'intéressé vis-à-vis de la commune, garantie éventuellement par le subside annuel de l'Etat et remboursable dès que les circonstances le permettront. »

Les temps heureusement ont changé; nous nous sentons, en cette année 1939, à l'abri de semblables mesures.

Ed. B.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Cette association tiendra sa séance ordinaire d'automne le samedi 18 novembre 1939 à Lausanne, salle Tissot, du Palais de Rumine, dès 14 h. 30.

A l'ordre du jour figurent des communications relatives au cinquantenaire de la société ; une méditation religieuse de M. Ernest Favre, pasteur à Lausanne, sur ce texte « Prenez garde à la manière dont vous écoutez » ; une conférence de M. G. Chevallaz, directeur des Ecoles normales de Lausanne, sur ce sujet toujours plus actuel que jamais : « Les valeurs morales et la défense du pays ».

Les opinions et les convictions d'un homme d'école tel que M. Chevallaz, dont la probité et le patriotisme sont connus, méritent l'intérêt d'un nombreux public d'éducateurs et d'amis de notre jeunesse. Au cours de la discussion qui suivra, M. Chevallaz recueillera certainement l'approbation générale.

Il ne faut plus se sentir seuls. Les perspectives d'avenir nous commandent de serrer les rangs, de rechercher ensemble des inspirations élevées et de prendre ensemble des résolutions dignes et fortes.

A l'issue de la séance, inscription de nouveaux membres, thé familial. — Cotisations annuelles : Fr. 1.—, compte de chèques postaux II. 7269.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Le comité organise un cours de *Droit civil*. Il s'adresse surtout aux institutrices et instituteurs ayant de grandes filles dans leur classe ; mais il peut aussi être suivi par toutes et par tous les collègues que ce sujet intéresse. C'est ainsi une occasion de se mettre au courant de questions en général assez vaguement connues.

Ce cours, donné par Mlle L. Comte, avocate à Lausanne, traitera du droit des personnes et de l'exercice de ces droits. Une place importante sera consacrée à la famille : effets du mariage, droits des époux, capacité civile, profession et produit du travail de la femme mariée, etc.

Pour la jeune fille de notre époque, ces notions élémentaires de droit civil peuvent être d'une grande importance.

A cause de son activité et de sa grande expérience, Mlle Comte saura rendre son exposé vivant et pratique en l'illustrant de nombreux faits pris dans la vie courante.

Ce cours aura lieu à l'Auditoire des sciences de l'Ecole normale, les 18 et 25 novembre, à 14 h. 15 précises. Il sera perçu une finance de 2 fr. Prière de s'inscrire avant le 15 novembre auprès de M. J. Chappuis, les Giroflées, Chailly sur Lausanne.

NEUCHATEL

ERRATUM

Nous avons dit, dans notre article de samedi dernier, que le rendement de l'impôt prévu pour 1940 serait inférieur de 200 000 fr. à *celui porté dans le projet de budget*. Il s'agit du projet de budget de 1939 et non de celui de 1940 dans lequel il est tenu compte de cette moins-value.

Nous nous excusons de cette omission.

J.-Ed. M.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La mobilisation, la proximité des conférences officielles et un temps misérable s'étaient unis pour réduire sensiblement la participation à notre assemblée générale du 28 octobre, à Neuchâtel. L'un des conférenciers, même, fit faux bond, par suite de circonstances spéciales.

Aussi, est-ce devant une septantaine d'auditeurs que le président, M. Berner, ouvre la séance.

Il souhaite la bienvenue aux invités qui ont répondu à l'invitation du Comité central : MM. Antoine Borel, chef du Département de l'instruction publique, William Bolle, inspecteur, Félix Béguin, directeur de l'Ecole normale cantonale, J.-D. Perret, directeur, Wyss, représentant de la Société des professeurs, Gédet et Matthey, membres d'honneur. Il excuse l'absence de plusieurs invités, notamment des

gouverneurs de la Romande, et adresse une pensée amicale aux absents appelés sous les drapeaux.

M. Adrien Jaquierod, professeur de physique à l'Université de Neuchâtel, a ensuite la parole pour sa conférence sur la composition de la matière et les transmutations atomiques. Son substantiel exposé qui a été écouté avec un intérêt soutenu ne saurait être résumé dans les quelques lignes dont nous disposons.

Retenons simplement que les physiciens ont réalisé la transformation de certains corps à l'aide d'agents radio-actifs, dont les particules sont projetées sur les noyaux des éléments à transmuer. Ce bombardement liliputien exige le concours de puissantes machines électriques, ce qui le rend fort coûteux.

Les produits de cette transformation ne sont pas des éléments ou corps simples nouveaux, mais de nouveaux isotopes des éléments connus, c'est-à-dire de nouvelles variétés du sodium, du silicium, etc. On ne les obtient qu'en quantités très faibles ; mais certaines créations radio-actives sont déjà utilisées en médecine.

Quant à réaliser le grand œuvre de l'alchimie, c'est-à-dire d'obtenir de l'or par transmutation du mercure, l'opération n'est pas impossible ; mais avec les moyens actuels, on ne produirait le métal noble que par quantités insignifiantes. Il faudrait environ trente mille ans pour obtenir un millième de milligramme d'or avec les ressources mécaniques dont nous disposons dans ce domaine. Ce n'est guère tentant.

Les recherches des physiciens sur les phénomènes de la transmutation ont mis en lumière les quantités vraiment colossales d'énergie que la matière retient à l'état latent dans ses atomes. La libération de celle qui est contenue dans un gramme de fer, par exemple, suffirait à assurer la marche des chemins de fer fédéraux pendant une semaine. Souhaitons-leur de connaître un jour pareille munificence.

La conférence de M. Jaquierod a été vivement applaudie.

(*A suivre.*)

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

Amérique du Sud. — Alors que la guerre règne en maîtresse sur le monde en folie, que l'humanité retombe dans la plus sombre barbarie, il est réconfortant d'apprendre qu'il y a encore quelques îlots de paix où des peuples pensent à autre chose qu'à s'entre-tuer.

Le fait que la langue du Brésil est le portugais tandis que celle des autres Etats sud-américains est l'espagnol complique les relations entre ces pays. Pour y remédier, le président du Paraguay a décrété récemment que le portugais serait enseigné dorénavant dans les écoles primaires de son pays. « Les peuples de l'Amérique latine doivent se préparer à créer une communauté internationale fondée sur un idéal commun de paix, d'harmonie et de fraternité. C'est en faisant tomber les barrières linguistiques que cet idéal profondément américain pourra être répandu le plus facilement.

Les liens d'amitié qui unissent les républiques du Brésil et du Paraguay seront fortement consolidés grâce à la compréhension et l'appréciation réciproques de leurs langues. »

— Le Rotary Club de Valparaiso a organisé un concours pour le meilleur manuel pacifiste d'histoire américaine, en promettant un prix de 2000 dollars à l'auteur primé.

D'après le *Bulletin trimestriel du B.I.F.*

COURS DE SPORTS D'HIVER du 27 au 31 décembre 1939.

Pour les cours suivants, les participants recevront : 5 indemnités journalières de 4 fr. 80, 4 indemnités de nuit de 3 fr. 20 et le remboursement des frais de voyage III^e classe, trajet le plus direct.

A. *Cours de ski et de gymnastique* à Bretaye, au Lac Noir, Airolo.

La participation à ces cours est soumise aux conditions suivantes : être institutrice ou instituteur diplômé et donner un enseignement régulier du ski et du patin.

L'inscription doit indiquer le nom, le prénom, la profession, l'année de naissance, la localité où l'on enseigne, le genre de classe et l'âge des élèves, l'année et le genre de cours de ski ou de patinage déjà suivis, l'adresse exacte. Les inscriptions qui ne contiendront pas ces détails seront les dernières à être prises en considération. Il n'y a pas cette année de formulaires spéciaux.

On prendra d'abord en considération les demandes des membres du corps enseignant qui remplissent les conditions ci-dessus et n'ont pas encore suivi de cours. Ensuite viendront ceux qui n'ont participé qu'à un seul cours. S'il y a encore de la place, d'autres membres pourront être admis. Les demandes d'inscription incomplètes ne seront en aucun cas prises en considération.

B. *Cours de patinage et de gymnastique* à Lausanne.

La participation est soumise aux mêmes conditions que pour les cours de ski. Les participants qui habitent le lieu du cours ou les environs immédiats ne recevront aucune indemnité.

Cours sans subventions. — Pour les autres membres du corps enseignant qui désirent s'initier ou se perfectionner dans la pratique des sports d'hiver, nous organisons, si la participation est suffisante et contre paiement d'une finance de cours :

C. *Cours de ski* pour débutants et skieurs moyens, à Morgins, cours mixte.

Finance de cours 12 fr. pour les membres de la S. S. M. G. et 17 fr. pour les non-membres.

D. *Cours de patinage* à Davos. Ce cours est organisé avec un programme quelque peu réduit. Finance de cours : 15 fr. pour les membres de la S. S. M. G. et 20 fr. pour les non-membres.

E. *Cours de ski et de patinage* à Trübsee (Engelberg). Finance, v. D.

Les inscriptions pour tous les cours doivent parvenir jusqu'au 1^{er} décembre au plus tard à M. P. Jeker, professeur à Soleure.

REVUE DES IDÉES LA GUERRE ET LA VIE

Restrictions

De tous côtés l'on entend dire : Que voulez-vous, on s'en passera ! — Je pensais me faire un nouveau tailleur cet automne, je mettrai encore l'ancien. — Non, je ne m'achète pas de chapeau. Pensez donc, avec la situation actuelle. — J'ai dit à ma femme de ménage de ne plus venir. — J'ai congédié ma bonne. — Je n'irai plus chez ma coiffeuse, je ferai mes mises en plis moi-même. — Je ne donne plus mon linge dehors, je laverai et repasserai moi-même après les heures de bureau. — Etc., etc.

De grâce ! Ne nous affolons pas ! Ne nous restreignons pas inutilement. Ne paralysons pas la vie économique du pays, déjà si durement frappée. Il faut bien qu'elle continue, mais si chacune, en craignant le pire, ne songe qu'à restreindre ses dépenses au minimum, nous ne faisons que compliquer la tâche de ceux qui ont pour mission de réorganiser avec les éléments que nous laissons la situation actuelle de notre pays, sa vie commerciale et industrielle. Beaucoup de femmes, mères de familles, sont durement touchées : le départ des maris, des pères laisse certaines d'entre elles sans ressources. Que celles-là suppriment toutes dépenses qui ne sont pas absolument indispensables, rien de nécessaire hélas ! Mais que les autres, celles qui continuent à toucher leur salaire et pour qui rien n'a été changé encore, restreignent leurs dépenses par crainte d'un avenir problématique, rien de plus faux et surtout de plus égoïste.

Il faut aujourd'hui, plus que jamais dans notre petit pays, faire preuve de solidarité. Songez que votre femme de ménage, votre blanchisseuse, votre coiffeuse, ont peut-être un mari à la frontière et qu'elles comptent sur leur travail pour nourrir leurs enfants. Vous qui le pouvez, dépensez sans crainte — je ne dis pas sans compter — mais ne privez pas les autres de leur gagne-pain si vous avez la chance que le vôtre vous ait été jusqu'ici conservé.

Journal Suisse des Commerçants (Page de l'employée) 29 sept. 1939.

Voilà certainement de sages conseils que nous n'hésiterions pas à recommander à nos épouses et à nos collègues institutrices... si nous étions sûrs qu'elles puissent les mettre en pratique. Mais, déjà, l'on parle d'une hausse du coût de la vie du 8 %. L'époque de la grande misère des traitements fixes serait-elle donc si proche ? Nous espérons toutefois bien que nous ne revivrons pas les temps de l'autre guerre où, par l'enchérissement désordonné de toutes les denrées, l'insuffisance de nos traitements nous obligeait à se contenter du plus strict nécessaire.

Réd.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

OTTO GLÖCKEL ET SON ŒUVRE (*suite*)

La guerre n'interrompit pas l'activité des réformateurs. Par la plume et la parole, Glöckel la fit connaître et la défendit au Parlement et devant un public toujours plus étendu. En 1917, la Freie Schule convoquait à Vienne une assemblée publique. « Das Tor der Zukunft » (la porte de l'avenir), tel était le titre du thème débattu. Otto Glöckel y prit la parole : « Nous devons aplanir le chemin à la génération qui nous suit, non par pitié, ni par générosité, mais parce que nous devons essayer d'expier le tort commis par notre génération envers l'humanité, parce que nous devons chercher une voie qui libère nos enfants de l'effroyable pression du péché originel que nous leur avons préparé... Nous devons leur donner les moyens de ne pas adopter l'attitude et les mœurs des sauvages qui voient dans l'usage de la force brutale l'unique moyen de régler leurs conflits d'intérêts. » Et il définit une fois de plus les principes de la réforme scolaire.

Le 15 mars 1919, Glöckel était sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction publique. Aidé par la Reformabteilung (Division des réformes) où il avait su appeler des compétences, il publia et mit en œuvre les principes directeurs de son œuvre : L'école autrichienne était fondée sur trois principes : l'école active, la concentration de l'enseignement, l'étude du milieu immédiat. Je n'insiste pas sur le premier ; le second considérait l'enseignement comme un tout et rappelait les efforts de Decroly ; quant au troisième, il groupait les enseignements donnés naguère au cours des leçons de géographie, d'histoire, de sciences et de morale.

De 1919 à 1920, l'application, à titre d'essai, de ces règles se fit dans 253 classes de recherche, dont 156 à Vienne. A la place du système compliqué d'écoles parallèles et fermées, on fonda une école de base (4 ans) menant à une école moyenne (4 ans) aboutissant à l'école supérieure (4 ans également). A 14 ans seulement, l'élève devait choisir, en élisant une profession, les études qui lui permettraient d'y parvenir. L'école moyenne était conçue comme une école unique : « unique autant que possible, différenciée autant qu'il était nécessaire ». Elle était gratuite, ouverte à tous les élèves capables.

La chute du ministère et la lutte sourde entreprise contre la réforme scolaire par le parti chrétien-social n'empêcha pas les transformations de se généraliser. En 1926, à l'exception de 10 gymnases, toutes les classes inférieures des écoles secondaires adoptent la réforme.

On s'imagine aisément l'effort considérable que représentent pareilles modifications d'un système scolaire. Et d'abord, il fallut trouver des maîtres, compléter leur formation, prévoir leur renou-

vement. D'où les dispositions qui prévoyaient la culture universitaire des instituteurs qui, sortis de l'école moyenne, faisaient deux années d'études pour enseigner dans une école de base, quatre années pour enseigner dans les écoles moyennes ou supérieures.

Mais l'école fait partie d'un tout. L'intérêt manifesté par la population — les réunions où était exposée la réforme scolaire étaient fréquentées par des milliers d'auditeurs ! — la volonté de prendre le problème dans son ensemble amenèrent Glöckel à se préoccuper de l'enfance pré-scolaire. C'est alors que surgirent des institutions modèles. Conseils aux futures mamans, trousseaux complets pour nourrissons, dispensaires, autant de mesures qui firent tomber les décès pendant la première année de 17 % à 7 %. Les petits déshérités virent s'ouvrir pour eux des écoles spéciales : écoles pour anormaux, pour sourds-muets, pour aveugles, classes pour durs d'oreilles, pour faibles de la vue, écoles pour infirmes.

Le problème du logement, dont l'influence sur les enfants est importante, trouva une solution dans l'édification par la commune de Vienne des maisons ouvrières dont la disposition, la netteté et l'hygiène firent l'admiration d'innombrables « pèlerins ».

Les associations de parents, créées pour favoriser la collaboration active des parents et des maîtres, prirent un développement extraordinaire. En 1931-32, elles donnaient 2131 soirées, avec 2097 conférences et mettaient à la disposition des écoles près de 300 000 schillings.

La crise économique n'étouffa pas la réforme scolaire. Tandis qu'à Vienne, les effectifs par classe passaient de 30 en 1928, à 33 en 1933, ils étaient respectivement dans le reste du pays de 40 et 60. On sut faire d'autres économies. Mais la crise politique détruisit l'école viennoise. Le coup d'Etat de Dolfuss, l'abolition des droits constitutionnels, l'épuration du corps des fonctionnaires et, pour finir, l'abrogation de la loi scolaire le 23 avril 1934, annoncèrent sa ruine.

Les *Hauptschulen* (écoles populaires) ne permirent plus le passage aux écoles supérieures. Comme autrefois, on accorda, sur demande, des livres gratuits aux pauvres (*Armenbücher*), la gratuité de l'enseignement fut supprimée. Selon le principe que « die Frau gehört ins Haus », l'éducation des filles fut laissée aux établissements privés. L'enseignement redevint autoritaire. Tous les élèves durent prendre part aux processions et aux fêtes religieuses¹.

La vie tout entière de Glöckel fut vouée à la cause de l'école. Et s'il est vrai qu'on ne peut véritablement juger d'une vie qu'après la mort de l'homme, nous pouvons dire qu'il fut un grand éducateur.

¹ « La représentation du monde scientifique ne peut jamais être en opposition avec l'enseignement de la religion. » Plan d'études des écoles moyennes.

L'enfance, il l'a servie d'un cœur généreux et pur. Il lui fut donné de réaliser dans sa maturité une idée de sa jeunesse : n'a-t-on pas dit que c'était un bonheur ? Et quelle que soit l'amertume que l'on éprouve à voir défigurée et détruite une œuvre conçue pour le bien commun, une œuvre qui avait fait ses preuves et suscitait tous les espoirs, une telle vie permet aussi de ne pas désespérer du monde. Elle reste un exemple et un enseignement. Elle animera longtemps encore les pensées et les actions de ceux qui croient, comme lui, que les problèmes scolaires sont les problèmes fatidiques des Etats.

Robert JAQUET.

LES CLASSES DE DERNIÈRE ANNÉE D'ÉCOLE PRIMAIRE A LAUSANNE EN 1938-1939 (*suite*)

Le programme spécial permet, en salle d'école, un travail constamment en rapport avec les travaux manuels. C'est souvent une révélation pour l'élève de constater l'utilité, la nécessité de telle notion scolaire dont il n'avait pas su apprécier la valeur. Les questions se rapportant aux carrés et racines carrées, au théorème de Pythagore (démonstration pratique), aux proportions, aux graphiques sont une nouveauté et permettent de revoir sans lassitude tout le programme primaire de géométrie.

En connaissances civiques (instruction civique, histoire, géographie, sciences physiques et naturelles), l'étude des actualités met les élèves plus directement en contact avec la vie politique, économique et sociale à laquelle ils devront bientôt prendre part. Nous voudrions pouvoir entraîner davantage ces garçons à faire, par groupe de deux ou trois, des enquêtes ou des monographies diverses : sur la fabrication d'un objet, d'un instrument, le mécanisme d'une machine, sur la police de la circulation, sur telle voie de communication, tel moyen de locomotion, sur telle industrie métallurgique, sur le service de la voirie, sur telle matière première, etc., etc... Car il faut aller voir les choses sur place au moins une fois dans sa vie pour se rendre compte de l'intérêt puissant qui s'attache aux créations des hommes, aux difficultés rencontrées, aux problèmes renouvelés ; et il faut y retourner, et il faut mettre cela par écrit, en dessins, en documents présentables¹ ».

Mais revenons aux travaux manuels. Nos garçons ont grand plaisir à couper du verre, à travailler le papier et le carton. Les travaux de cartonnage leur plaisent souvent davantage que ceux à l'établi ; c'est probablement parce qu'ils ont l'attrait de la nouveauté ; mais aussi parce qu'ils demandent un moindre effort musculaire, qu'ils permettent une réalisation plus rapide de l'objet utile. Plusieurs

¹ Dr J. Wintsch, médecin des écoles de Lausanne, *Pro Juventute* 1935.

élèves qui ne réussissent pas ailleurs, parce que musculairement faibles, obtiennent de bons travaux de cartonnage grâce à leur application, aux soins, à la propreté.

Nouvelle surprise avec le travail du fil de fer et du fer-blanc : travail de l'œil et de la main par excellence. La plupart du temps, la matière première n'est plus même fixée à l'établi ; une main (aidée de la pince à l'occasion) sert d'étau, l'autre est utilisée au maximum : adresse et force sont souvent nécessaires. La diversité des formes, des matières, des épaisseurs (des résistances), permet l'éducation complète des sensations ; nos élèves le découvrent avec étonnement.

Pour garçons et filles de dernière année, les écoles primaires de Lausanne ont encore : 1. la classe primaire supérieure complémentaire appelée, il y a quelques années, classe en allemand ; classe mixte, dans laquelle les élèves en possession de leur certificat d'études primaires supérieures à 15 ans peuvent compléter l'étude de l'allemand, commencer celle de l'italien et poursuivre leur culture scientifique et littéraire.

2. Les classes de *retardés*¹. Nous en avons deux : une pour les garçons, l'autre pour les jeunes filles. Les élèves ont deux, trois ou quatre ans de retard. Plusieurs n'ont pu suivre leurs camarades du même âge, à cause d'un état de santé précaire, d'autres parce que les moyens intellectuels leur font défaut, enfin quelques-uns par suite de circonstances de famille. Parfois, ces divers motifs sont réunis. On se représente assez facilement quelles difficultés le maître chargé de diriger une telle classe rencontre dans l'accomplissement de sa tâche. Comme la plupart de ces élèves ont très peu de goût pour l'enseignement scolaire proprement dit, on s'efforce de leur donner le plus possible des leçons concrètes, où le travail de la main aide au cerveau à assimiler certaines notions qui, sans cela, resteraient incomprises. En donnant aux jeunes filles un enseignement ménager plus complet que dans les classes ordinaires et aux garçons un grand nombre de leçons de travaux manuels, on leur rend bien souvent le plaisir de vivre et parfois même le goût de l'école. Des révélations se produisent. Tel élève qui faisait le désespoir de ses maîtres et de ses parents se montre d'une grande habileté à l'établi, comme telle fillette, incapable de comprendre quoi que ce soit au calcul, travaille à la cuisine en véritable petite ménagère avisée et active.

En 1930, M. E. Roch, ancien inspecteur scolaire, a créé, spécialement pour les élèves de dernière année, un petit journal très apprécié, *Jeunesse et Travail*, dont l'administration et la rédaction sont confiées à l'Office d'orientation professionnelle lausannois ; bureau No 5 de la Direction des écoles de Lausanne. « Les garçons et les jeunes

¹ Voir note ¹, *ibid.*

filles ont l'occasion d'y lire des monographies de métiers, divers renseignements concernant l'apprentissage, ou d'intéressantes biographies d'hommes et de femmes qui ont réussi, grâce à leur énergie et à leurs capacités diverses, à parcourir une brillante carrière. »

Par cette organisation spéciale des classes de dernière année nous avons l'impression que la commune de Lausanne prépare, aussi bien qu'il est possible, les jeunes gens et les jeunes filles à entrer dans la nouvelle période de leur vie : apprentissage, école des métiers, écoles professionnelles, cours spéciaux qu'organise les sociétés privées ou l'autorité. A la jeunesse de le comprendre et de s'en montrer digne.

APRÈS ZURICH

L'école vivante à l'Exposition

L'Exposition nationale de Zurich a fermé ses portes. Les pavillons ont été démontés, leur contenu dispersé. La « Landi » de nos Confédérés a achevé sa vie matérielle. Maintenant l'on se penche sur son existence passée, on en mesure le succès, on en supprite les résultats économiques, techniques et, avant tout, spirituels.

Dans la partie consacrée à l'Ecole populaire suisse, des classes au travail ont montré l'école en action. C'est cette « école vivante » qui a donné aux visiteurs l'image la plus frappante de notre vie scolaire. S'est-on suffisamment rendu compte des efforts qu'il a fallu pour organiser cette manifestation? Il ne suffisait pas d'imaginer un pavillon, d'y apporter des publications, d'afficher aux parois des graphiques et des photographies — ce qui suppose déjà un immense travail — il fallait en assurer la vie quotidienne, en maintenir l'intérêt. Tout le dévouement des organisateurs n'a pas été de trop pour que la vie se poursuive dans ces classes malgré toutes les difficultés rencontrées ; éloignement de certaines écoles participantes, différences des langues, et, enfin, mobilisation générale.

Relevons à ce sujet l'effort particulier accompli par nos collègues dames, effort qui permit de continuer les leçons à l'Ecole vivante malgré la mobilisation de beaucoup d'instituteurs qui avaient promis leur concours.

Tous les cantons n'ont pas contribué dans la même mesure au succès de cette œuvre collective, et, la géographie de notre pays ne suffit pas toujours à expliquer cette différence.

Quelques chiffres donneront une idée du travail fourni :

Du 6 mai au 28 octobre, 503 leçons ont été données. Sur ce nombre le canton de Zurich s'inscrit pour 317 leçons. Viennent ensuite : Argovie avec 30, Bâle avec 26, Berne avec 15, Schaffhouse avec 13, les Grisons avec 11, Vaud avec 9, Lucerne avec 7, Uri et Unterwald avec 5, Zoug avec 3, et, enfin : Appenzell et Glaris avec une leçon chacun.

Notons que Fribourg, Genève, Neuchâtel, Schwytz et Valais ne figurent pas sur la liste. On peut, tout en félicitant nos collègues vaudois qui ont tenu à ce que la Suisse romande soit représentée à l'Ecole vivante, regretter que les autres romands n'aient pas fait un effort semblable.

La situation géographique de nos collègues zuricois qui, à eux seuls, ont assuré 317 leçons (189 pour la ville et 128 pour le reste du canton) n'est pas seule la raison suffisante du travail considérable qu'ils ont accompli. Ils ont senti que l'Exposition de l'école populaire suisse était leur chose et lui ont voué toute leur foi et toute leur intelligence. Ils ont mesuré leur responsabilité et l'ont acceptée. Aujourd'hui ils doivent pouvoir entendre le grand merci que leur disent tous les Suisses qui aiment leur école.

Que le président du Comité d'organisation, M. A. Peter et ses collaborateurs soient certains que leur travail a été apprécié à sa juste valeur par tous leurs collègues.

R.

CIVITAS NOVA

Appel.

Chers Confédérés,

Les circonstances actuelles rendent plus nécessaire que jamais l'intensification de la vie intellectuelle et spirituelle de notre patrie suisse. C'est dans cet ordre d'idées qu'est née l'initiative de la fondation de l'association « Civitas Nova », créée par des citoyens tessinois qui, séparés du reste de la Suisse par la distance et la langue, cherchent un contact plus étroit avec tous les Confédérés des différentes cultures et régions de notre pays. Les chefs des partis politiques et d'autres personnalités éminentes de la vie publique et privée du canton du Tessin ont adhéré à notre association en vue de défendre et cultiver l'esprit suisse. De nombreux Confédérés des autres cantons nous ont également donné leur adhésion.

Au printemps de 1939, un congrès a réuni à Lugano les membres de « Civitas Nova » venus de toutes les parties du pays ; ce congrès prit la résolution d'intensifier la collaboration spirituelle entre la Suisse italienne, française, romanche et alémanique.

Cette tâche que nous nous sommes fixée, véritable mobilisation des esprits, est encore devenue plus nécessaire par suite de la guerre. Tandis que nos soldats montent la garde à la frontière et que nos autorités s'occupent du bien matériel du pays, nous estimons que notre devoir est de maintenir bien vivant dans notre peuple, en le développant par la parole et par la plume, l'esprit qui a rendu possible la création et le maintien de notre Confédération, cet esprit de considération et de solidarité réciproques de vingt-deux cantons, de quatre langues et quatre cultures.

Nous nous proposons d'organiser d'autres manifestations où des représentants qualifiés de la culture suisse prendront la parole. Notre revue « Civitas Nova » portera nos enseignements et nos suggestions en quatre langues dans toutes les parties de notre pays afin de réaliser le but que nous nous proposons : l'amour de la patrie, de ses idéals, de sa culture, des gens qui l'habitent et de leurs efforts.

Pour cela, nous avons besoin de votre appui matériel et moral. Un calcul prudent indique que, pour notre prochaine activité, nous aurons besoin de quelques dizaines de mille francs.

C'est la première fois que la Suisse italienne prend l'initiative — pleine de responsabilité — de constituer une association nationale suisse. Elle espère pouvoir compter sur l'appui de nos confédérés romands et alémaniques. Nous adressons notre appel aux autorités comme aux particuliers. Leur concours moral et matériel sera pour nous une preuve de sympathie et de solidarité qui donnera une impulsion puissante à nos travaux ultérieurs.

Pour l'Association « Civitas Nova » :

Le Comité :

Arnoldo Bettelini, Dr. Ing., président, Lugano ; E. Garbani-Nerini, anc. directeur de l'Union postale universelle, Lugano ; H. Witwer-Ferri, architecte, trésorier, Lugano ; Michele Rusconi, secrétaire, Lugano ; Guglielmo Canevascini, Conseiller d'Etat, membre, Lugano ; Americo Marazzi, architecte, vice-syndic de Lugano, membre, Lugano ; Paolo Regazzoni, ingénieur, membre, Lugano.

Prière de verser les dons et cotisations au compte de chèques postaux XIa 2688 « Civitas Nova », Lugano.

Les adhésions (cotisation minimum 2 fr. par an) sont à adresser au président.

(*Notons, parmi les personnes qui appuient cet appel : A. Rohn, président du Conseil de l'E.P.F. ; M. Simmen, rédacteur du « Schweizerische Lehrerzeitung » ; E. Chuard, ancien président de la Confédération ; J. Marchand, recteur de l'Université de Lausanne ; A. Lachenal, président du Conseil d'Etat de Genève ; E. Claparède, professeur ; A. Malche, conseiller aux Etats.*)

TEXTES LITTÉRAIRES

AUTOMNE 1939.

... La chasse est interdite. Cela se sut, dans le monde des libres animaux, par les canards sauvages. Ils avaient appris la nouvelle au cours de leurs voyages entre lacs et rivières. Lorsqu'ils revinrent le soir auprès de leurs oiselles, le cou tendu, traversant le crépuscule gris, battant l'air frais de leurs étroites ailes pointues, ils furent

bien accueillis et la nouvelle qu'ils rapportaient provoqua une joie bruyante. Il y eut bien ici et là, parmi les cygnes, les espèces rares que la loi protège, des exclamations de surprise : on se méfiait des canards et des nouvelles qu'ils récoltaient pendant leurs croisières et leurs vols d'escadrille. Souvent, il est vrai, ils s'étaient trompés. Mais qui donc est infaillible ? Cette nouvelle était de taille, on lui fit fête, et jusqu'au fond des criques, au plus profond des massifs de roseaux, comme au sommet des arbres ou dans l'ornière du champ de blé, on la commenta...

Des ramiers qui glanaient s'en furent aussitôt porter la bonne nouvelle, comme un rameau d'olivier, au peuple de la forêt. Les renards, toujours méfiants, n'en crurent pas leurs oreilles ; ils se mirent sur leur séant, hochant leur museau triangulaire, les deux oreilles droites. Les lièvres firent des culbutes dans les clairières et les chevreuils tinrent des conseils sous la présidence des chefs de la harde. Après des années de guerre, la démobilisation des chasseurs mit en joie le poil et la plume de la région. Tout ce qui court et tout ce qui vole reprit confiance. La guerre des hommes ne les touchait pas...

L'Illustré.

J. E. CHABLE.

A la foire.

...les paysans et leurs femmes s'en venaient vers le bourg, car c'était jour de marché. Les hommes allaient, à pas tranquille, tout le corps en avant à chaque mouvement de leurs longues jambes torses, déformées par les rudes travaux. Leur blouse bleue empesée, brillante, comme vernie, ornée au col et aux poignets d'un petit dessin de fil blanc, gonflée autour de leur torse osseux, semblait un ballon prêt à s'envoler, d'où sortaient une tête, deux bras et deux pieds.

Les uns tiraient au bout d'une corde une vache, un veau. Et leurs femmes, derrière l'animal, lui fouettaient les reins d'une branche... Elles portaient au bras de lourds paniers... Et elles marchaient d'un pas plus court et plus vif que leurs hommes, la taille sèche, droite et drapée dans un petit châle étriqué, épingle sur leur poitrine plate, la tête enveloppée d'un linge blanc, collé sur les cheveux et surmonté d'un bonnet.

(Contes choisis).

G. DE MAUPASSANT.

**COLLÈGUES : favorisez les maisons qui, par des annonces,
soutiennent votre journal !**

VIENT DE PARAITRE

LES ENFANTS DÉLINQUANTS

par le

Dr JEAN WINTSCH

Professeur à l'Université de Lausanne. Médecin des écoles.

Les questions d'hygiène infantile et mentale que traite ici le médecin des écoles lausannoises, appelé à examiner une quantité d'enfants difficiles et à s'occuper de leur avenir, sont envisagées sous le rapport des facteurs constitutionnels, hérités, personnels et sous l'angle des facteurs conditionnels, par quoi il faut entendre les influences pédagogiques, celles de la famille, de la rue, du milieu ambiant. Aussi est-on amené, par une documentation concise, à voir que les enfants délinquants sont d'espèces très différentes, relevant de causes héritées ou acquises, incurables ou corrigibles, impliquant une diversité de mesures judiciaires, administratives, pédagogiques, médicales et sociales, qu'il faut envisager dorénavant dans chaque cas particulier.

On ne peut guère lutter efficacement contre la délinquance infantile qui sévit avec instance, sans une collaboration méthodique des pédagogues, juristes et médecins psychologues. En tout cas, étudier et régler le sort des enfants délinquants c'est diminuer les souffrances de ces malheureux et les chagrins de leurs parents et c'est éviter qu'ils deviennent des délinquants adultes. Pour cela, il s'agit de surveiller les arriérés scolaires et de parer à l'insuffisance pédagogique de leurs parents.

D'après l'auteur, la tendance à l'acte délictueux n'entraîne pas la fatalité de l'action. Ce livre de psychologie appliquée pose avec clarté et humanité un problème délicat et apporte au lecteur plus de compréhension dans ces questions difficiles et souvent inquiétantes.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Veyvey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A.

Demandez notre Catalogue gratuit !
sur tout le Matériel de
Réforme scolaire

Wilh. SCHWEIZER & C°, WINTERTHUR
*Service
prompt et soigné*

pour :
LE CALCUL
L'ÉCOLE ACTIVE
LE TRAVAIL MANUEL

Empaillage de tous les ani-
maux pour écoles

Fabrication et vente de
Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienn 7, ch. d. Pins 15



POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Educateur
et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 13

Lausanne

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

L'Instruction publique en Suisse

Annuaire 1939

30^e ANNÉE

par L. JACCARD

chef du Service de l'enseignement primaire
au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Un volume in-8^o broché Fr. 5.—

Cet ouvrage est publié sous les auspices de la Conférence intercantionale des Chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande, avec l'appui de la Confédération.

L'édition de 1939, la 30^e depuis la création de l'*Annuaire*, s'ouvre par un article jubilaire rédigé par M. le conseiller d'Etat Paul Perret, chef du Département vaudois de l'instruction publique. A l'occasion de cet anniversaire, le volume a pris un nouvel et plus agréable aspect. Il présente, comme d'habitude, des études pédagogiques et sociologiques de toute actualité, des chroniques bien documentées relatant les faits qui ont marqué dans la vie scolaire des cantons romands et de la Suisse alémanique, et un appendice bibliographique dû à la plume autorisée de M. Chevallaz, directeur des Ecoles Normales à Lausanne.

A signaler parmi les principaux sujets traités : *Le mouvement pédagogique et les tendances actuelles de l'enseignement*, par M. le conseiller d'Etat A. Borel, à Neuchâtel. *L'attention*, par le Dr Wintsch, médecin des écoles à Lausanne. *Le vocabulaire de l'enfant*, par M. L. Barbey, professeur à Fribourg. *La méthode des centres d'intérêt appliquée à l'enseignement de la langue maternelle*, par M. Paul Aubert, inspecteur scolaire à Lausanne.

L'orientation professionnelle en Suisse, par M. J. Schwar, inspecteur scolaire à Lausanne, chef du Bureau cantonal pour l'orientation professionnelle et le placement en apprentissage. Cet intéressant ouvrage se recommande à l'attention du corps enseignant romand et de toutes les personnes que préoccupent les questions d'éducation.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle